

Image not found or type unknown



Facture excessive maçonnerie, abus de faiblesse

Par **billyboy**, le **10/07/2014** à **10:48**

bonjour,

Un artisan maçon de ma ville a recollé 20 m2 de carrelage chez moi à l'extérieur, et ce sans devis(j'ai eu tort de lui faire confiance)

Pour ces travaux il me demande d'acquitter plus de 2000 €, j'ai 79 ans et je sens l'arnaque.

Quel recours svp

merci